



10e EDITION
ANNIVERSAIRE 2025

ENTREPRISES



SNCF Réseau

**Atelier citoyen sur la réalisation
du viaduc ferroviaire de
Poussan**



Nom du BET /AMO *AMO: SENNSE

La démarche s'inscrit dans un cadre réglementaire OUI NON

La démarche est PONCTUELLE PÉRENNE

THÈME

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ÉQUIPEMENTS / INFRASTRUCTURES



RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

Dans le cadre du projet ferroviaire de Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan, SNCF Réseau organise une concertation autour de la réalisation du futur viaduc de Poussan.

Un Atelier Citoyen a notamment été mis en place pour associer les habitants du bassin de Thau au processus de réalisation du viaduc pour co-construire avec eux, les grandes orientations de l'ouvrage afin qu'il s'intègre au mieux dans le cadre de vie local.

Les 19 citoyennes et citoyens engagés dans la démarche ont pu être informés et formés, par des experts neutres et indépendants, afin de produire un avis et des recommandations argumentées qui seront intégrées au cahier des charges du futur concours international d'architecture et d'ingénierie du viaduc.

L'Atelier Citoyen a ainsi pour vocation de placer l'avis des habitantes et habitants au cœur du projet, en les associant pleinement à la réflexion et à la décision publique.

LA DÉMARCHE

PRÉPARATION

* (contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.)

La Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan (LNMP) prévoit la réalisation en deux phases de 150 km de lignes nouvelles entre Montpellier et Perpignan pour répondre à la demande croissante de mobilité sur l'axe ferroviaire littoral de l'Occitanie. Elle vise à augmenter les capacités du réseau régional, à assurer la continuité de la grande vitesse ferroviaire entre la France et l'Espagne et contribue au maillage global européen pour le transport des personnes et des marchandises, concourant ainsi à la réduction de la pollution.

La LNMP va être réalisée en deux phases : d'abord le tronçon Montpellier-Béziers (phase 1), puis celui de Béziers-Perpignan (phase2).

Focus sur le viaduc de Poussan qui fait l'objet d'une démarche de concertation et de participation spécifique.

Le viaduc ferroviaire qui sera aménagé sur la commune de Poussan est l'un des 18 viaducs nécessaires à la réalisation de la phase 1 du projet, déclaré d'utilité publique en février 2023. Il permettra de traverser la plaine de Poussan, située entre le massif de la Gardiole et les collines de la Mourre, qui dominent le bassin de Thau.

La construction d'un viaduc, en lieu et place de remblais massifs, contribuera à limiter l'emprise au sol de la Ligne Nouvelle et à préserver les continuités paysagères, en maintenant des transparences visuelles sous l'ouvrage.



LA DÉMARCHE

Long d'environ 1 400 mètres et haut de près de 30 mètres, le viaduc permettra notamment de franchir la zone d'activités des Clachs, la RD2E5, le ruisseau de la Lauze et le vignoble des Condamines. Les caractéristiques finales de l'ouvrage dépendront de la solution architecturale retenue, qui sera définie en concertation avec les acteurs du territoire.

La démarche de concertation

Dans la continuité du dialogue territorial engagé depuis le début du projet et conformément aux engagements pris dans le cadre de la DUP de février 2023, SNCF Réseau, maître d'ouvrage du projet, associe le territoire à la réalisation du viaduc ferroviaire de Poussan. Un dispositif de concertation complet est mis en place pour associer les acteurs et habitants concernés, afin de concevoir un ouvrage d'art respectueux de son environnement et de l'identité du territoire.

Objectifs poursuivis :

- Favoriser l'expression et la participation des citoyens, notamment de ceux qui s'expriment peu ou pas, lors des futurs choix concernant le nouvel ouvrage, et veiller à son intégration optimale dans son environnement ;
- Enrichir le cahier des charges du futur concours international d'architecture et d'ingénierie qui sera organisé pour le viaduc de Poussan, afin d'y intégrer les préconisations du territoire en matière de caractéristiques architecturales et d'intégration paysagère. Les architectes devront prendre en compte, autant que possible, ces recommandations citoyennes ;
- Déterminer les modalités futures d'association du territoire à la sélection du lauréat à l'issue du concours international d'architecture et d'ingénierie en 2029.

Pour cet ouvrage d'importance majeure, un dispositif de concertation complet a été déployé dès l'automne 2024 et jusqu'au choix de l'architecte en 2029.

Les modalités de concertation mises en œuvre :

- Une réunion publique, ouverte à tous, organisée le 7 novembre à Poussan, pour présenter la démarche de concertation et ses objectifs ;
- Une consultation numérique, via le site Internet du projet, ouverte à tous, du 15 novembre 2024 au 15 janvier 2025 ;
- Un Atelier Citoyen, composé d'habitantes et d'habitants du territoire, a été constitué afin de formuler un avis et des recommandations qui seront intégrés au cahier des charges du concours international d'architecture et d'ingénierie ;
- Un comité dédié a été créé pour accompagner, alimenter et encadrer la concertation sur le viaduc. Il réunit des représentants des services de l'Etat, des collectivités locales, ainsi que des associations environnementales et patrimoniales.



LA DÉMARCHE

ÉTAPES ET DÉROULEMENT

* (réalisation, animation, méthode, outils, prise en compte des citoyens à chaque étape, reconnaissance de la maîtrise d'usage, scénarios alternatifs, obstacles ou aléas rencontrés, innovations, etc.)

Les objectifs et la méthode de l'atelier citoyen

L'Atelier Citoyen a pour vocation de placer l'avis des habitantes et habitants au cœur du projet, en les associant pleinement à la réflexion et à la décision publique. Réunissant des participants issus du territoire, il vise à co-construire, avec eux, les grandes orientations de l'ouvrage afin qu'il s'intègre au mieux dans le cadre de vie local.

Cet atelier permet de recueillir leurs attentes et recommandations concernant les caractéristiques architecturales du viaduc et son insertion paysagère, mais aussi de garantir que leurs avis orientent concrètement le projet.

Trois sessions d'une journée, organisées les samedis 11 janvier, 15 mars et 24 mai 2025, ont permis aux participants de s'exprimer librement et de produire un avis argumenté, décliné en recommandations précises sur différents axes du projet. Ces contributions citoyennes constituent un document essentiel qui sera annexé, à mi-2026, au cahier des charges de l'appel d'offres pour la conception-réalisation du viaduc de Poussan.

Le lauréat du concours international d'architecture et d'ingénierie devra prendre en compte ces recommandations, en s'engageant à les consulter et, dans la mesure du possible, à les mettre en œuvre.

Ce dispositif innovant de participation permet d'impliquer des citoyens qui, habituellement, expriment peu leur opinion dans les démarches de concertation classiques. Il valorise l'expertise d'usage des habitantes et habitants du territoire, dont la connaissance fine des enjeux locaux est une richesse pour le projet. Enfin, cette association renforcée des citoyens favorisera une meilleure appropriation de l'ouvrage par tous, puisque chacun aura eu la possibilité d'agir concrètement sur sa conception et son intégration.

La composition de l'Atelier Citoyen

L'Atelier Citoyen rassemble des habitantes et habitants volontaires issus des communes directement concernées par le projet, car situées en co-visibilité avec le futur viaduc :

- Poussan
- Sète
- Balaruc-les-Bains
- Gigean



LA DÉMARCHE

Le groupe est composé de personnes représentant une diversité de profils, afin de garantir la pluralité des points de vue sur le projet. Cette diversité, en termes d'âge, de genre et de catégories socio-professionnelles, permet d'assurer une concertation pertinente et équilibrée, et d'apporter une expertise d'usage précieuse pour concevoir un ouvrage en adéquation avec le territoire et son identité.

Le recrutement des membres s'est effectué à la fois sur candidature, lors de la réunion publique du 7 novembre 2024 à Poussan, et via un processus professionnel auprès d'un panel prédéfini. Des places ont également été attribuées à des représentants des instances citoyennes locales.

Enfin, chaque participant s'est vu accorder une indemnisation de 200 € pour l'ensemble des trois sessions. Cette somme vise à compenser d'éventuels frais (déplacements, garde d'enfants...) et à reconnaître leur engagement dans la démarche.

IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS & ACTRICES

* (parties prenantes, publics cibles, publics éloignés (nombre de personnes concernées), présence de contradictoire durant la démarche (quand (calendrier) et comment, quelles implications ?) etc.)

Session 1 – Janvier 2025: Acculturation au projet

La première session de l'Atelier Citoyen s'est déroulée le samedi 11 janvier 2025 à Poussan. Cette journée d'ouverture avait pour but de présenter aux participants le projet ainsi que la démarche de concertation associée.

La matinée a débuté par des échanges informels permettant aux membres de faire connaissance, avant une présentation du projet répondant aux interrogations directes des participants. L'après-midi, une visite de terrain a offert l'opportunité à chacun de découvrir les emplacements envisagés pour le viaduc et de mieux comprendre son intégration dans le paysage local. Les participants ont ainsi pu partager leur perception du territoire à l'aide d'un guide de visite et d'un questionnaire, facilitant l'expression de leurs attentes.

À l'issue de cette visite, ils ont identifié les thèmes et questions qu'ils souhaitaient approfondir lors de la seconde session, ainsi que les experts indépendants qu'ils désiraient rencontrer.

Session 2 – Mars 2025 : Audition d'experts indépendants

La deuxième session s'est tenue le samedi 15 mars 2025 à Poussan, et était consacrée à l'audition d'experts extérieurs. Après une introduction générale, les participants ont pu interroger des spécialistes indépendants autour de cinq thématiques jugées prioritaires, déterminées collectivement lors de la première session.

Au total, huit experts sont intervenus à titre bénévole pour répondre de façon neutre et indépendante aux diverses questions du groupe, en apportant également des retours d'expériences issus de projets similaires.



LA DÉMARCHE

Session 3 : Rédaction de l'avis et des recommandations à destination du Maître d'Ouvrage

Lors de cette dernière réunion, les membres de l'Atelier Citoyen ont formalisé leurs recommandations sur la réalisation du viaduc, portant sur les cinq thématiques sélectionnées précédemment. Ils ont également travaillé sur les modalités de participation du public au choix final de l'ouvrage. La session a permis de s'accorder collectivement, avec le maître d'ouvrage, sur les conditions de finalisation et de remise de l'avis citoyen.

Facilitation graphique

Un facilitateur graphique a accompagné les trois sessions afin d'illustrer les productions du groupe et de rendre plus accessible la synthèse des avis. Les schémas réalisés figurent dans le rapport final, avec une planche récapitulative regroupant l'ensemble des recommandations citoyennes pour une meilleure compréhension.

Remise et diffusion de l'avis citoyen

Une délégation de cinq participants remettra officiellement l'avis citoyen lors du prochain comité de pilotage du projet, réunissant tous les partenaires co-financeurs. C'est une démarche inédite qui permet de faire entendre la voix des citoyens auprès des décideurs et financeurs.

Par ailleurs, une vidéo retraçant les travaux de l'Atelier Citoyen sera mise à disposition sur le site internet du projet www.lalignenouvelle.com. Enfin, le site propose une page spécialement dédiée à la concertation sur le viaduc de Poussan, détaillant la démarche suivie.

RETOURS

* (évaluation en interne par le porteur de projet et par les citoyens, impact de la démarche sur le [f.1] projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?)

Intégration architecturale et paysagère

L'atelier citoyen a souhaité marquer le territoire par un viaduc emblématique et harmonieux, véritable pont signature. Les participants proposent une structure mutualisée conjuguant la voie ferroviaire et une voie verte aérienne accessible à tous (piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite). Ils encouragent l'adoption de courbes élégantes, de teintes naturelles et d'un tablier ajouré, pour une intégration visuelle respectueuse du paysage. Les abords des piles doivent offrir des espaces qualitatifs, paysagers, sportifs, artistiques et pédagogiques, favorisant l'appropriation du lieu par les habitants.

Intégration architecturale et paysagère

L'atelier citoyen a souhaité marquer le territoire par un viaduc emblématique et harmonieux, véritable pont signature. Les participants proposent une structure mutualisée conjuguant la voie ferroviaire et une voie verte aérienne accessible à tous (piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite).



LA DÉMARCHE

Ils encouragent l'adoption de courbes élégantes, de teintes naturelles et d'un tablier ajouré, pour une intégration visuelle respectueuse du paysage. Les abords des piles doivent offrir des espaces qualitatifs, paysagers, sportifs, artistiques et pédagogiques, favorisant l'appropriation du lieu par les habitants.

Environnement

Les recommandations témoignent d'une forte sensibilité écologique : limitation du nombre de piles pour réduire l'impact au sol sur la faune et la flore, réalisation d'aménagements pour renforcer la biodiversité, gestion raisonnée de l'eau et utilisation de ressources de proximité pour minimiser l'empreinte carbone. L'impact environnemental du chantier est également au cœur de la réflexion.

Bruit et vibrations

Les participants se montrent attentifs au bien-être des riverains, en préconisant le respect, mais aussi le dépassement des normes actuelles en matière de bruit. Ils insistent sur la prise en compte des diverses sources sonores (incluant l'autoroute) et sur l'installation de protections acoustiques performantes et esthétiques, tout en luttant efficacement contre la transmission des vibrations.

Gestion exemplaire du chantier

Pour limiter au maximum les nuisances, l'atelier propose la préfabrication locale, des itinéraires de chantier dédiés et un calendrier optimisé pour réduire la durée globale des travaux. La transparence est érigée en principe : information régulière, réunions publiques, communication créative et ouverture du chantier à la population sont vivement recommandées pour renforcer l'acceptabilité locale.

Projet de territoire fédérateur

L'ouvrage doit devenir un levier de développement économique et social, en stimulant la création de nouveaux usages et en favorisant l'attractivité du territoire. Les collectivités locales sont invitées à mobiliser des fonds spécifiques et à intégrer le viaduc dans une dynamique plus large : développement des mobilités douces, projets associatifs, événements... L'ambition est d'en faire un marqueur d'innovation territoriale.

Participation du public à la décision finale

La transparence et la participation citoyenne doivent se poursuivre jusqu'au bout : exposition des propositions issues du concours d'architecture, implication des habitants via des temps d'échanges et de consultation (y compris par vote), représentation de l'Atelier Citoyen au sein du jury, possibilité pour le territoire de présélectionner les projets. Autant d'actions pour garantir que le choix final soit en phase avec les attentes et valeurs locales.



LA DÉMARCHE

Bénéfices pour les habitants :

- Un viaduc pensé pour s'intégrer pleinement à son environnement, fruit d'une réelle prise en compte de la voix citoyenne ;
- Une plus grande diffusion de la culture de la participation et de la décision partagée ;
- La transformation des habitants, de simples spectateurs en véritables acteurs du projet ;
- Une démarche fondatrice de confiance et de respect mutuel, y compris dans un contexte initialement tendu ;
- Un enthousiasme notable des citoyens, qui souhaitent prolonger leur implication dans une dynamique collective, indépendante ou avec le MOA, témoignant d'une autonomie et d'une implication renouvelées.

Retours pour le Maître d'Ouvrage:

- Une démarche saluée, qui a permis aux citoyens d'acquérir une expertise technique sur un sujet complexe ;
- L'opportunité de réaliser un ouvrage qui réponde réellement aux besoins et attentes du territoire.
- Des recommandations d'une grande qualité, construites, pertinentes et étroitement adaptées au territoire ; sans cet atelier, nombre d'entre elles n'auraient sans doute jamais émergé ;
- Un dispositif exigeant à instaurer mais dont la réussite et la richesse démontrent toute la valeur ajoutée, tant pour le projet que pour ses parties prenantes.
- Une belle aventure humaine vécue avec les citoyens d'un territoire (un peu) sous tension.

